



Organisation mondiale de la Santé

Communiqué de presse

La Mauritanie vaccine 10 % de sa population et atteint le premier objectif global

Nouakchott, 27 septembre 2021 – La Mauritanie a entièrement vacciné 13 % de sa population contre la COVID-19, atteignant ainsi l'objectif global fixé pour fin septembre 2021 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) visant à élargir la vaccination et à aider à inverser le cours de la pandémie.

« Je me réjouis que la Mauritanie ait atteint cet important jalon. Elle intègre ainsi un petit groupe de pays africains qui ont réussi à atteindre cet objectif malgré des défis considérables. Je félicite le gouvernement de Mauritanie et ses partenaires pour leur engagement à protéger sa population contre les formes graves de la maladie et du risque de décès », a déclaré le Dr Patrick Kaboré, Représentant de l'OMS en Mauritanie.

En mai 2021, le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a fixé l'objectif mondial consistant à vacciner 10 % de la population de tous les pays d'ici la fin du mois de septembre, puis 40 % en fin décembre et 70 % à la mi-2022.

Jusqu'à présent, la Mauritanie a reçu 1 630 890 doses de vaccins, dont 993 750 du Mécanisme COVAX, 108 000 du Fonds africain pour l'acquisition des vaccins (AVAT) des Centres de contrôle des maladies (CDC Afrique), et 637 140 provenant d'accord bilatéraux. En tout, 1 118 158 doses de vaccin ont été administrées et 569 587 personnes sont désormais entièrement vaccinées sur une population de 4,27 millions.

Le Mécanisme COVAX est la seule initiative mondiale qui travaille avec les gouvernements et les fabricants pour garantir que les vaccins contre la COVID-19 soient disponibles dans le monde entier, tant pour les pays à revenu élevé que pour les pays à faible revenu. À travers des dons ou des financements via ce mécanisme, des États et des organismes multilatéraux ont appuyé la Mauritanie dans l'acquisition de vaccins.

La Mauritanie a démarré la vaccination contre la COVID19 en mars 2021, au sein de groupes de population prioritaires, dès l'arrivée de doses obtenues dans le cadre d'accords bilatéraux. La

couverture vaccinale a été timide pendant les deux premiers mois, en partie du fait d'une faible adhésion à la vaccination des populations et d'un nombre limité de points de vaccination. Ce défi a été surmonté à travers la conduite de trois campagnes de vaccination, le déploiement et la formation d'agents de vaccination par le Ministère de la santé, appuyés par l'OMS, dans les districts (moughattas) du pays, et l'augmentation des points de vaccinations au niveau des centres de santé, des points d'entrée et autres lieux très fréquentés, particulièrement dans les zones à forte densité de population ; atteignant ainsi un rythme de 30 000 vaccinations par jour en pleine troisième vague.

L'élargissement progressif de la population ciblée au-delà des groupes prioritaires ainsi que l'implication publique de personnalités gouvernementales, ont contribué à augmenter la demande en vaccination de la part des Mauritaniens. D'autre part, le pays a bénéficié de dons d'États Membres à travers le Mécanisme COVAX. De plus, pour répondre aux défis d'approvisionnement ponctuels, un plaidoyer conjoint de la part de Son Excellence Monsieur Sidi Mohamed Lamine Zehaf et l'OMS a permis d'inscrire la Mauritanie dans la liste des pays prioritaires des livraisons additionnelles à travers COVAX pour recevoir les vaccins AstraZeneca pour les personnes en attente d'une deuxième dose. Les objectifs mondiaux ont été fixés afin d'atteindre des jalons importants dans le déploiement du vaccin anti-COVID-19 par les pays : avec 10 % de la population vaccinée, la maladie, les formes graves et les décès seront freinés ; avec 40 %, les populations prioritaires telles que les travailleurs de la santé, les personnes âgées et celles présentant des comorbidités seront protégées ; et avec 70 % de la population vaccinée, les sociétés et les économies s'ouvriront de nouveau.

Alors que beaucoup de pays à revenu élevé, tels que les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne, ont depuis longtemps dépassé deux de ces objectifs et sont en voie d'atteindre le troisième, l'Afrique accuse du retard. La Mauritanie n'est que le douzième pays sur le continent à atteindre le premier objectif. Trois pays ont atteint l'objectif des 40 %.

Des pénuries de vaccins pénalisantes entre avril et juillet ont provoqué une incertitude et une insécurité d'approvisionnement par les pays, impactant ainsi sur leur stratégie vaccinale. Des difficultés opérationnelles et une certaine réticence à se faire vacciner font que seulement 50 millions de personnes en Afrique, soit 3,6 % de la population du continent, ont été entièrement vaccinées contre la COVID-19.

Malgré les difficultés, beaucoup de pays ont adopté des stratégies innovantes et flexibles de livraison des vaccins dans le but de vacciner autant de personnes que possible.

L'OMS est l'autorité technique directrice et coordinatrice en matière de santé ; et est l'agence technique des Nations Unies en charge des questions touchant la santé sur le plan mondial. Elle a les six fonctions essentielles suivantes : (i) jouer un rôle moteur dans les domaines essentiels pour la santé et établir des partenariats lorsqu'une action conjointe est nécessaire ; (ii) établir les priorités de la recherche et encourager la production, l'application et la diffusion de connaissances dignes d'intérêt ; (iii) fixer des normes et des critères, et encourager et surveiller leur application ; (iv) définir des politiques conformes à l'éthique et fondées sur des données probantes ; (v) fournir un appui technique, se faire l'agent du changement et renforcer durablement les capacités institutionnelles ; (vi) et surveiller la situation sanitaire et évaluer les tendances dans ce domaine.